



Depuis plus de cinq ans, j'assume la direction de la revue *l'AER-ACTION* et le rôle de rédacteur en chef. J'occupe également la fonction de webmestre de l'Association, responsable du site web www.aervm.org depuis près de 10 ans. Comme dit l'adage « toute bonne chose a une fin ».

J'ai annoncé au Conseil d'administration de l'Association, que je « prendrai ma retraite » le 21 juin prochain. Il me reste ainsi deux revues à réaliser, soit celles du printemps et de l'été 2020. Du travail très valorisant de bénévolat deviendra disponible à ce moment-là.

Bonne nouvelle! Les deux revues à venir pourraient représenter une excellente occasion pour familiariser une personne intéressée qui m'accompagnerait dans la réalisation de celles-ci et ainsi permettre une période d'apprentissage progressive et une transition harmonieuse.

Plutôt que de voir ces tâches dévolues à une même personne, j'ai pensé à une autre possibilité qui pourrait être considérée. En fait, le travail pourrait être scindé pour être partagé entre deux ou trois personnes ayant des aspirations différentes :

1. Responsable de la revue :

- Coordonner les étapes reliées à la réalisation de la revue trimestrielle telles que :
 - i. Contrôler la réception et le suivi des textes;
 - ii. S'assurer du respect de l'échéancier par les collaborateurs;
 - iii. Assurer le suivi avec les responsables du graphisme et de l'impression.
 - iv. Etc.

2. Rédacteur en chef :

- Il s'agirait alors d'un éditorialiste, une personne qui pourrait écrire un article sur tout sujet qui l'intéresse, soit : l'actualité, une expérience personnelle, un dossier en cours à l'association, etc.

3. Webmestre :

- Le travail consiste à tenir à jour le site web à partir des informations et documents fournis par les responsables d'activités de l'Association.

Un travail d'équipe !

Le responsable de la revue n'est pas seul. Il est secondé par une équipe de correcteurs et correctrices chevronné(e)s et un groupe de chroniqueurs et chroniqueuses passionné(e)s par leur sujet respectif. Il peut également compter sur le professionnalisme d'une entreprise de graphisme et d'un imprimeur. Tout cela dans le but de procurer à nos membres une revue de qualité comme celle que vous tenez actuellement dans vos mains.

Qu'en est-il de la rémunération ?

Comme toute activité bénévole, cette occupation vous gratifie d'une panoplie d'avantages :

- Bon pour votre santé mentale et physique;
- Rehausse votre confiance en soi;
- Élargit votre réseau social;
- Vous aide à développer de nouvelles habiletés et à mettre vos aptitudes à l'œuvre;
- Etc.

De plus, toute cette bonification est indexée trimestriellement (à chaque revue) et contribuera ainsi à augmenter votre IBL ([Indice de Bonheur Léger](#)) .

Si vous possédez un ordinateur et que vous êtes connecté à internet, vous pouvez exécuter une bonne partie du travail directement de votre domicile, selon l'horaire qui vous convient. Personnellement, je demeure dans la forêt, à plus de 125 kilomètres de Montréal, et j'adore, après le déjeuner, m'installer devant mon ordinateur, avec mon café, et préparer votre revue en regardant par la fenêtre la belle neige tomber. Eh oui, on est au Québec!

Toute personne intéressée qui désirerait en connaître davantage sur la ou les tâches décrites peut communiquer avec moi : jacquesguilmain@msn.com ou **514 378-4915**

À l'occasion de cette nouvelle année, recevez en mon nom personnel et au nom de tous les collaborateurs et collaboratrices de la revue, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Bonne et heureuse année
2020